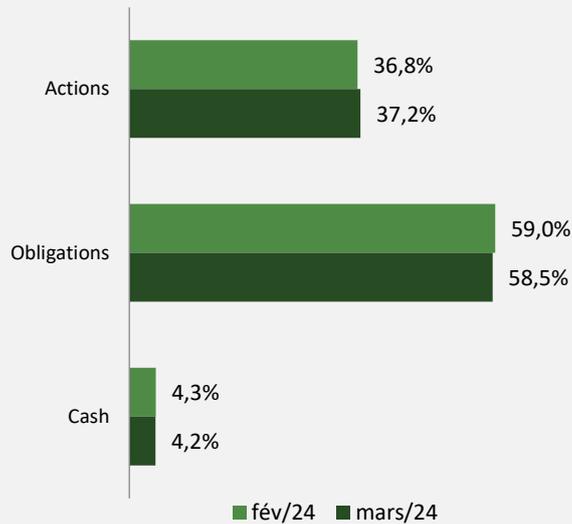
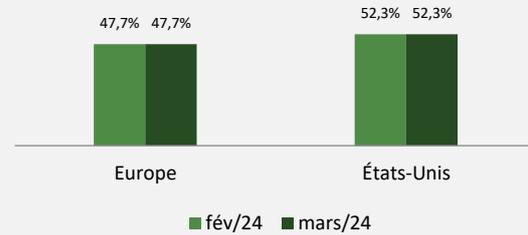


Communication publicitaire du gestionnaire financier Mercier Van Lanschot  
Société de gestion: Van Lanschot Kempen Investment Management, NV selon le droit néerlandais  
Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de MercLan NV

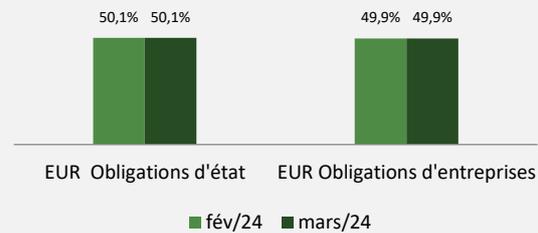
### RÉPARTITION DE L'ACTIF (%)



### RÉPARTITION RÉGIONALE ACTIONS



### RÉPARTITION OBLIGATIONS (durée = 4,5 ans)



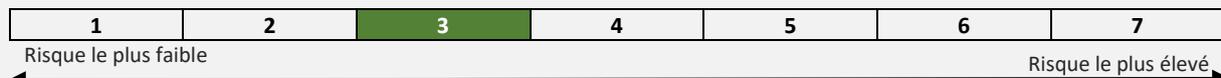
## COMMENTAIRE DE GESTIONNAIRE

Les marchés financiers gardent le sourire à l'idée d'une baisse des taux directeurs cette année. Les actions ont également été soutenues par les excellents résultats des entreprises. Pour l'Europe, cela s'est traduit par un gain d'un peu moins de 4 %, contre 3,4 % pour les États-Unis. Au niveau sectoriel, les actions les plus en vue ont été les actions des secteurs des services à la collectivité, des matériaux de base et de l'énergie grâce, entre autres, aux compagnies pétrolières TotalEnergies (+ 8,9 %) et Phillips 66 (+ 14,7 %), ainsi qu'au fabricant de parfums et d'arômes Givaudan (+ 7,8 %). En Europe, on peut également y ajouter le secteur financier grâce à ING Group (+ 20,1 %) et à BNP Paribas (+ 18,9 %).

Les marchés obligataires ont aussi profité de la perspective d'une baisse des taux pour évoluer prudemment à la hausse. Tant les obligations d'États que les obligations de sociétés de l'UEM ont gagné environ 1 %.

Le gestionnaire a laissé la composition du compartiment inchangée ce mois-ci.

## INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.  
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## RISQUES IMPORTANTS

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur :

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours : Le fonds peut investir une partie de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

## APERÇU POSITIONS

### Actions (37,2%)

<u>Europe</u>		<u>États-Unis</u>	
ADIDAS AG	0,3%	ACCENTURE PLC CL A	0,4%
ADMIRAL GROUP PLC	0,4%	ADOBE INC	0,3%
ASHTED GROUP PLC	0,3%	ALPHABET --- SHS -A- (NY)	1,7%
ASML HOLDING NV	1,4%	AMERICAN EXPRESS CO	0,2%
ASSA ABLOY AB-B	0,4%	AMERICAN WATER WORKS CO INC	0,3%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	0,4%	AMGEN INC	0,9%
AXA SA	0,6%	APPLIED MATERIALS INC	0,5%
BMW BAYER.MOTOR WERKE	0,3%	BANK OF NEW YORK MELLON CORP	0,2%
BNP PARIBAS	0,6%	BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	0,7%
COLOPLAST-B	1,0%	CARMAX INC	0,3%
CRODA INTERNATIONAL PLC	0,3%	CBRE GROUP INC - A	0,3%
DASSAULT SYSTEMES SE	0,3%	COCA-COLA CO/THE	0,3%
DEUTSCHE BOERSE AG	0,3%	ECOLAB INC	0,3%
GEBERIT AG -REG	0,3%	HOME DEPOT INC	0,7%
GIVAUDAN (REG)	0,4%	IDEX CORP	0,3%
HSBC HOLDINGS PLC	0,6%	ILLINOIS TOOL WORKS	0,3%
IBERDROLA SA	0,4%	INTERCONTINENTAL EXCHANGE IN	0,3%
INFORMA PLC	0,3%	MARSH & MCLENNAN COS	0,3%
ING GROEP NV-CVA	0,4%	MCCORMICK & CO-NON VTG SHRS	0,2%
KERING	0,2%	MICROSOFT CORP	2,7%
KERRY GROUP PLC-A	0,4%	NIKE INC B (NY)	0,3%
LONZA GROUP AG-REG	1,0%	NVIDIA CORP	1,5%
L'OREAL	0,9%	OTIS WORLDWIDE CORP	0,3%
LVMH-MOET HENNESSY -CR (PA)	1,0%	PHILLIPS 66	0,6%
NATIONAL GRID PLC	0,4%	PROCTER & GAMBLE CO/THE	0,5%
NN GROUP NV	0,3%	ROCKWELL AUTOMATION INC	0,3%
NOVOZYMES A/S-B SHARES	0,5%	S&P GLOBAL INC	0,3%
PROSUS NV	0,2%	SALESFORCE.COM INC (NY)	0,5%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,7%	SERVICENOW INC	0,4%
SEGRO PLC	0,2%	SHERWIN-WILLIAMS CO/THE	0,3%
SONOVA HOLDING AG-REG	0,9%	TESLA INC	0,4%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	0,3%	TEXAS INSTRUMENTS INC	0,4%
TELENOR ASA	0,1%	UNION PACIFIC CORP	0,4%
TOTAL SA	0,8%	US BANCORP	0,3%
UNILEVER PLC	0,6%	VERIZON COMMUNICATIONS INC	0,1%
VODAFONE GROUP PLC	0,1%	VISA INC-CLASS A SHARES	0,8%
WOLTERS KLUWER-CVA	0,4%	WALT DISNEY CO/THE	0,3%
		ZOETIS INC	0,7%

## Obligations (58,5%)

### EUR Obligations d'état

AUSTRIA 0,75% 16-26	2,6%	COMMERZBANK 0,25% 22-32	1,2%
BELGIUM 0,8% 18-28	2,7%	DEUTSCHE BOERSE 0,125% 21-31	0,6%
FINLAND 1,5% 22-32	2,7%	GECINA 1,5% 15-25	1,1%
FRANCE 0% 20-30	2,7%	HENKEL AG & CO 0,5% 21-32	0,6%
FRANCE 1,5% 15-31	2,6%	HSBC HOLDINGS 2,5% 16-27	0,7%
GERMANY 0,5% 17-27	2,7%	IBERDROLA INTL 3,25% 19-PERP	0,7%
GERMANY 1% 14-24	2,7%	ING GROEP 1% 21-32	0,6%
GERMANY 2,3% 23-33	2,7%	KERING 1,5% 17-27	0,7%
IRELAND 1,1% 19-29	2,7%	KLEPIERRE 1,625% 17-32	0,6%
NETHERLANDS 0% 20-30	2,7%	KONINKLIJKE KPN 1,125% 16-28	0,7%
NETHERLANDS 0,25% 15-25	2,6%	MICHELIN 1,75% 18-30	0,7%

### EUR Obligations d'entreprises

ADECCO 1,25% 19-29	0,9%	NASDAQ INC 0,9% 21-33	0,8%
AKZO NOBEL NV 1,125% 16-26	0,7%	NATIONAL GRID PLC 0,75% 21-33	0,8%
AMERICAN TOWER 1,375% 17-25	0,7%	NN GROUP 4,625% 17-48	0,7%
ASML 1,375% 16-26	0,7%	NORDEA KIINNIT (EUR) 1% 14-24	0,9%
ATLAS COPCO 0,125% 19-29	0,6%	ORANGE 1,75% 19-PERP	1,0%
AXA SA 1,125% 16-28	0,7%	PROCTER & GAMBLE 1,25% 17-29	0,7%
BLACKROCK INC 1,25% 15-25	0,7%	SCHNEIDER ELEC 0,875% 17-26	0,7%
BMW FINANCE NV 0,375% 19-27	1,0%	SOCIETE GENERALE 1,125% 18-25	0,7%
BNP PARIBAS 1,625% 19-31	0,9%	TELE2 AB 3,75% 23-29	0,8%
BORGWARNER 1% 21-31	0,6%	TELENOR 1,125% 19-29	0,7%
BOUYGUES 1,125% 20-28	0,7%	TELIA COMPANY AB 3,5% 13-33	0,7%
COCA-COLA 1,25% 19-31	0,7%	UNILEVER NV 1,375% 18-30	1,0%
COCA-COLA HBC 1% 19-27	0,8%	VODAFONE GROUP (EUR) 1,6% 16-31	0,7%
		WOLTERS KLUWER 2,5% 14-24	0,7%

## Cash (4,2%)

### POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le compartiment LABOR ET CARITAS se fixe pour but d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion active du portefeuille. Une gestion active du portefeuille signifie que selon la stratégie d'investissement de l'administrateur certaines catégories d'actifs seront plus importantes que d'autres. La stratégie sera évaluée constamment ce qui entraîne un ajustement régulier du portefeuille. La gestion active du portefeuille est également au niveau instrument (des actions, des obligations et des frais des fonds dont on a investi) conduira à des ajustements réguliers.

- Au moins 15 % et un maximum de 50 % de l'actif net est investi dans des actions (de façon directe et/ou indirecte) ;
- Le solde est investi en liquidités et obligations (de façon directe et/ou indirecte); Maximum 5% du compartiment peut être investi dans des obligations ayant une notation de crédit inférieure à BBB- (S&P) ou inférieure à Baa3 (Moody's).

Le compartiment n'est pas autorisé à investir dans des Organismes de Placement Collectif qui investissent plus de 10% de leurs actifs nets dans d'autres Organismes de Placement Collectif.

Les actionnaires du compartiment ne bénéficient d'aucune garantie de capital ni de protection du capital.

Le compartiment est géré en référence à un benchmark. Les performances du fonds sont comparées à un benchmark composé de 35 % d'actions et de 65 % d'obligations. Pour les actions, le benchmark est : 50,0 % MSCI Europe Net Return et 50,0 % MSCI USA Net Return. Pour les obligations, le benchmark est : 50,0 % FTSE EMU Government Bond All Maturities et 50,0 % Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate Total Return.

La composition du portefeuille peut être entièrement différente de celle du benchmark.

## POLITIQUE ESG

La politique ESG du compartiment est conforme à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concernant la publication d'informations sur la durabilité dans le secteur des services financiers. Ce compartiment promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance mais n'a pas d'objectif spécifique d'investissement durable.

Le compartiment concentrera ses investissements sur les entreprises qui, d'une part, agissent conformément à la doctrine sociale de l'Église catholique et d'autre part, obtiennent des scores élevés sur le plan de la politique ESG.

Les stratégies de durabilité suivantes sont au minimum d'application, y compris en ce qui concerne les investissements en OPCVM et OPCA :

- UN Global Compact : Exclusion des entreprises qui violent ces principes (à plusieurs reprises). Les dix principes sont subdivisés en quatre domaines :
  - Droits de l'homme
  - Droits du travail
  - Environnement
  - Lutte contre la corruption
- Exclusion d'un certain nombre d'activités commerciales spécifiques et d'entreprises qui ne répondent pas à certains critères dans les secteurs suivants :

○ Armes	○ Jeux d'argent
○ Tabac	○ Avortement
○ Charbon thermique	○ Recherche sur ou utilisation d'embryons et de cellules souches
○ Extraction de pétrole et de gaz non conventionnelso	○ Pornographie
○ Extraction de pétrole et de gaz non conventionnelso	○ Production de moyens contraceptifs
○ Services aux collectivités et énergie nucléaire	○ Produits qui contribuent directement à l'euthanasie
○ Alcool	
- Intégration ESG : Prise en compte systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG, Environmental, Social, Governance) dans l'évaluation des organisations, au-delà de l'analyse financière classique.
- Best-in-Class : Sélection des meilleurs élèves de la classe dans chaque secteur, en fonction de leurs performances ESG positives. Celle-ci implique que seules sont admissibles à l'investissement les entreprises qui font partie des 50% de meilleurs élèves dans leur secteur sur la base de leurs performances ESG. Cela implique aussi qu'avec la stratégie ESG, 50% des entreprises sont automatiquement éliminées.
- Décarbonisation jusqu'à net zéro : la trajectoire de décarbonisation comprend des objectifs à court terme (2025), une ambition à moyen terme (2030) et un engagement à long terme pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

Pour cette stratégie, il est fait appel à l'expertise de MSCI, ou plus précisément à la MSCI ESG Leaders Indexes Methodology. Cette méthodologie peut être consultée en détail via ce lien :

[https://www.msci.com/eqb/methodology/meth\\_docs/MSCI\\_ESG\\_Leaders\\_Methodology\\_Nov2020.pdf](https://www.msci.com/eqb/methodology/meth_docs/MSCI_ESG_Leaders_Methodology_Nov2020.pdf)

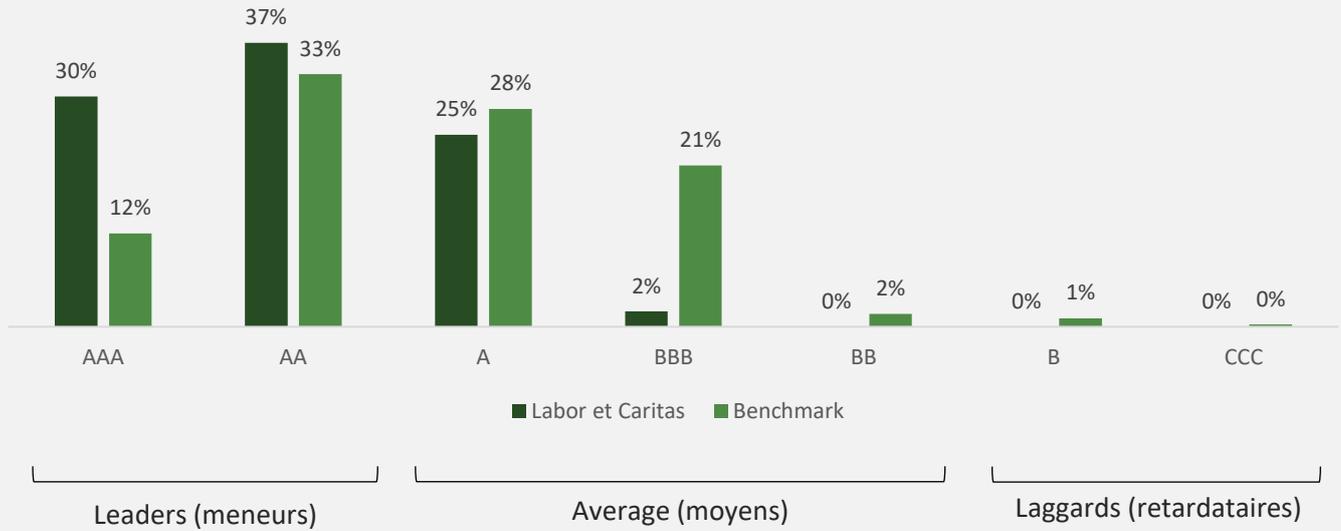
La décision d'investir dans l'OPC doit tenir compte de toutes les caractéristiques et de tous les objectifs de l'OPC proposée.

En tant que gestionnaire financier, Mercier Van Lanschot vise à réaliser une création de valeur durable à long terme. Cela repose sur trois piliers : (1) outre l'application des critères purement financiers dans le processus d'investissement et (2) des différentes stratégies de durabilité (UNGC, exclusions, intégration ESG et approche best-in-class), (3) un actionnariat actif est mis en avant. Ce dernier point est réalisé par l'engagement et le vote aux assemblées (« voting »).

La politique d'engagement et de vote se focalise sur les secteurs de l'énergie et des services aux collectivités (sans être limitée à ces secteurs). Pour Mercier Van Lanschot, en effet, le changement climatique représente aujourd'hui le principal défi pour la société. Et ce sont les entreprises de ces deux secteurs qui ont l'impact direct le plus important sur le changement climatique. Par conséquent, ce sont aussi ces entreprises qui peuvent, de la manière la plus directe, contribuer à un changement positif sur la question climatique.

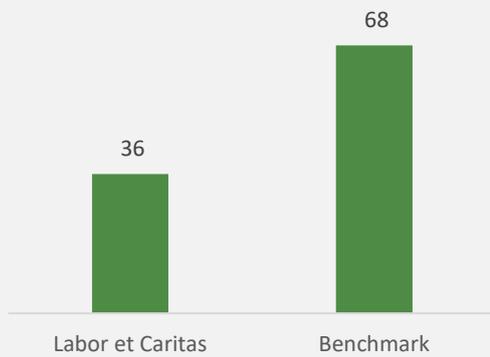
Les stratégies de durabilité et la politique d'engagement et de vote sont décrites en détail aux pages 17 et suivantes du prospectus. Toutes les informations sont à retrouver sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

## RÉPARTITION MSCI ESG RATING SEPTEMBRE 2023



Le site internet expliquant l'échelle de la notation ainsi que la signification de cette notation : <https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings>

## EMPREINTE CARBONE SEPTEMBRE 2023 (tonnes CO<sub>2</sub>e / € moi chiffre d'affaires)



Benchmark = 35% d'actions et 65% d'obligations. Pour les actions le benchmark est : 50,0% MSCI Europe Net Return et 50,0% MSCI USA ESG Leaders Net Return. Pour les obligations, le benchmark est le suivant : 50,0% FTSE EMU Government Bond All Maturities et 50,0% Bloomberg Barclays EuroAgg Corporate Total Return. Le benchmark n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment et n'est donc pas pertinent.

Source = MSCI ESG MANAGER et ISS DataDesk

Ces données seront mises à jour au moins une fois par an.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Catégorie	A	B	C	
ISIN capitalisation	BE6319083182	BE6316630878	BE6316632890	Date de lancement du compartiment: 5 novembre 2019
ISIN distribution	BE6319084198	BE6316631884	BE6316633906	
VNI capitalisation	€1.122,82	€1.043,60	€1.059,66	Actif total: €28,13 mln.
VNI distribution	€1.060,83	€1.043,60	€1.059,73	
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000	
Swing pricing (max. 5%)	Oui	Oui	Oui	

### FRAIS

Frais d'entrée	Nihil
Frais de sortie	Nihil
<b>Frais courants</b>	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe A	1,77%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe B	1,57%
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation classe C	1,21%
Frais de transaction	0,10%

### TAXES

Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

*Applicable aux investisseurs privés soumis à l'impôt belge des personnes physiques.*

## SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. Van Lanschot Kempen NV, succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, [www.ombfin.be](http://www.ombfin.be), tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

## GESTION FINANCIÈRE

Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – [vermogensbeheer@merciervanlanschot.be](mailto:vermogensbeheer@merciervanlanschot.be)

## AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Labor et Caritas est un compartiment de la sicav belge Merclan NV. Le document d'informations clés, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de Van Lanschot Kempen NV, succursale belge, ou sur [www.merciervanlanschot.be](http://www.merciervanlanschot.be), et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: BNP Paribas NV, Warandeborg 3, 1000 Brussel. La VNI de Labor et Caritas est publiée quotidiennement dans le journal L'Écho, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir le document d'informations clés et le prospectus..**

Ceci est une annonce publicitaire. Elle ne contient aucun conseil ou recherche en matière d'investissement, mais un simple résumé des caractéristiques du produit. Les informations sont valables à la date de la fiche produit mais peuvent changer à l'avenir. Des informations complètes sur ce produit, ses conditions et les risques associés sont disponibles dans le prospectus, le document d'informations clés et les rapports périodiques, tous disponibles sur : <https://www.merciervanlanschot.be/fr-be/solutions/investir/fonds-d-investissement/fonds>

Le résumé des droits des investisseurs peut être consulté sur :

<https://www.vanlanschotkempen.com/-/media/mercier/pdf/documents/fr/resume-des-droits-de-l-investisseur.ashx>

## EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

---

**Duration** La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

---

**Consommation discrétionnaire** Il s'agit de la traduction du terme anglais 'consumer discretionary'. Il s'agit d'un secteur auquel appartiennent de nombreux types d'entreprises. Les principaux sous-secteurs sont : internet & marketing direct (par exemple Amazon), constructeurs automobiles (par exemple Toyota), produits de luxe (par exemple LVMH), bricolage (par exemple Home Depot), restaurants (par exemple McDonald's) ...

---

**Swing pricing** Un mécanisme qui permet à le compartiment de régler les frais des transactions découlant de grandes souscriptions et de grands rachats par les investisseurs entrants et sortants. Grâce au mécanisme, les investisseurs existants ne devront en principe plus supporter indirectement les frais de transaction, qui seront dès lors directement intégrés au calcul de la VNI et pris en charge par les investisseurs entrants et sortants.

---

**Emerging Markets et Emerging Markets Debt** Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

---

**Obligations à haut rendement (high yield)** Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

---

**Spread** La différence entre deux taux. Par exemple la différence entre le taux d'intérêt italien à dix ans et le taux allemand à dix ans.

---

**Obligations d'entreprise de la zone euro** Ces obligations sont des obligations en euros émises par des entreprises ayant une notation investment grade. Cela signifie une notation supérieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch).

---

**Obligations état de la zone euro** Ces obligations sont des obligations en euros émises par les états membres de l'UEM et bénéficiant d'une notation de qualité. Cela signifie une notation supérieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch).

---